

**APPUI À LA VULGARISATION ET À LA DISSÉMINATION DU DROIT OHADA EN
AFRIQUE CENTRALE**

**Subvention dans le cadre du PAIRIAC (Programme d'Appui à l'Intégration
Régionale et à l'investissement en Afrique Centrale)**

Yaoundé, Hôtel du Mont Fébé

21 Novembre 2022

Philippe VAN DAMME

Ambassadeur - Chef de Délégation

Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun

*Check Against Delivery
Seul le texte prononcé fait foi
Es gilt das gesprochene Wort*

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,

Monsieur le Secrétaire Permanent de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires, OHADA,

Monsieur le responsable de la Cellule Nationale OHADA du Cameroun,

Mesdames et Messieurs les représentants des institutions nationales et internationales,

Mesdames, messieurs les acteurs économiques,

Chers invités,

C'est un réel plaisir d'être ici parmi vous aujourd'hui pour le lancement officiel du projet « **Appui à la vulgarisation et à la dissémination du droit OHADA en Afrique Centrale** », qui est financé par l'Union Européenne et mis en œuvre par l'OHADA dans le cadre d'un projet régional PAIRIAC, « *Programme d'appui à l'intégration régionale et l'investissement en Afrique Centrale* ».

L'objectif général de cette subvention à l'OHADA, d'un montant d'environ 525 millions FCFA, est d'améliorer l'environnement des affaires et le climat des investissements et de contribuer à l'accroissement des financements à destination des opérateurs du secteur privé en Afrique centrale par la vulgarisation/dissémination du Droit OHADA.

Comme les hommes et femmes d'affaires que vous êtes, j'aime être pratique et concret. Je suis donc ravi que ce lancement officiel soit combiné avec un tout premier atelier très concret qui vise à présenter la possibilité offerte dans le droit OHADA d'« optimiser le règlement des différends à travers les MARL », acronyme un peu barbare pour les « Modes Alternatifs de Règlement des Litiges », qui ciblent deux éléments importants du climat des affaires :

l'Arbitrage d'une part et la Médiation par l'information, la sensibilisation, la formation et les publications d'autre part.

Nous le savons tous, la sécurité juridique est un facteur essentiel pour toute décision d'investissement. Et cette sécurité juridique porte non seulement sur l'existence de textes juridiques clairs et non-discrétionnaires, mais également sur la capacité de **dire** le droit. Dans de nombreux pays au monde, nous sommes confrontés à la lenteur de la justice, mais parfois aussi au manque d'indépendance de celle-ci et/ou du manque de compétence de celle-ci dans des litiges commerciaux parfois très techniques et complexes. L'arbitrage peut alors présenter une alternative très attractive. De même la médiation peut souvent prévenir les litiges et vous épargner des frais de justice ou d'arbitrage onéreux. Comme le disait mon père, lui-même juriste, l'entêtement et la bêtise font la fortune des avocats...

Mais je laisserai ces discussions substantielles et cruciales entre vos mains, plus compétentes que les miennes, d'autant plus que vous avez tous reçu la documentation nécessaire pour préparer cet atelier le plus efficacement possible, et que vous aurez 2 jours pour approfondir ces sujets importants pour un environnement des affaires plus dynamique, attractif, et régularisé.

Permettez-moi par contre d'exprimer ma grande satisfaction de la tenue de cet atelier ici au Cameroun, et de la qualité de ses participants, exercice qui va se réitérer dans les six autres pays membres de l'OHADA de l'Afrique Centrale, à savoir : la République de la Centrafrique, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, et le Tchad. Cette action ciblera un total d'environ 1000 acteurs issus de ces 7 Etats membres de l'OHADA en zone CEMAC/CEEAC. Elle sera soutenue par les 07 commissions nationales OHADA installées dans les pays membres respectifs et suivie également par nos collègues des autres DUE de la sous-région.

Je me réjouis aussi de constater que les supports que vous recevrez aujourd'hui feront l'objet de publication sur la plateforme numérique OHADA en cours d'élaboration avec le soutien de l'Agence Française de Développement, nous inscrivant ainsi dans une réelle approche en « Team Europe », avec les Etats membres de l'Union européenne.

Avant de conclure mon mot introductif, j'aimerais revenir rapidement sur le projet PAIRIAC, projet dans lequel s'inscrit cette subvention à l'OHADA. La CEMAC et la CEEAC sont les ordonnateurs régionaux de ce programme, et il est mis en œuvre à travers les Délégations de l'Union européenne de la sous-région à hauteur totale de plus de 19 milliards FCFA.

Son objectif global est de « *soutenir la croissance et l'emploi durable en Afrique Centrale grâce à une intégration régionale renforcée, à des relations transfrontières apaisées et au développement du secteur privé* ».

Cette subvention de l'UE à l'OHADA sera, je l'espère, un des piliers pour atteindre cet objectif.

Je vous souhaite donc un excellent atelier et vous remercie pour votre bien aimable attention, et vous souhaite un atelier plein de succès !